



**PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION FNSA
Du mercredi 12 novembre 2014**

Président : Patrick Broud
Secrétaire de séance : Clothilde Pelletier

Participants :

MM Patrick Broud (SITA-AMI), Antoine Butin (SANET BUTIN), Frédéric Vernhes (CIG), Yann Madeline (Madeline SA), Philippe Maillot (Maillot SA), Daniel Flamme (Flamme Assainissement), Gilles Giora (IDETEC), Marc-Olivier Houel (SARP), Edouard Henaut (SITA-AMI), Olivier Romain (Saninord), Fabrice Erval (SARP), Robert Condamine (FCA), Jean-Pierre Bonnafox (Bondil/SPGS), Marie-Chantal Maugenest (Envireauterre), Laurent Auboueix (Auboueix SA), Stuart Harwood (PBS), Claude Moreau (Rivard), Christian Morin (HYDROVIDE), Damien Becquet (APLICA), Sophie Robin (APLICA), Daniel Berthe, Clothilde Pelletier, Florence Lievyn, Abdenour Garèche, Charles Le Boulanger (FNSA).

Administrateurs excusés et pouvoirs :

Bernard Nucci (Malezieux) pouvoir à Gilles Giora, Odon Willaume (SAS Willaume) pouvoir à Patrick Broud, Loïc Durandeu (Sanitra Fourier) pouvoir à Patrick Broud, Jean-Jacques Bonnefond (SRA SAVAC) pouvoir à Patrick Broud, Pascal Merland (SARP) pouvoir à Yann Madeline, Claude Blanc (APLICA) pouvoir à Damien Becquet, Guillaume Clément (Resology) pouvoir en blanc, Gilles Carvallo pouvoir en blanc, Guy Eveilleau (SARP), Boris Drean (SODI), Gilbert Chollet (EVTV), Yannick Normant (COLAS), Christine Bérard (CB Conseil), Laurent Barbieri (Malezieux), Michel Weill (Ets M. Weill), Yves Madeline (GEIDE).

Ordre du jour :

- 1- Approbation du PV du CA du 19 juin 2014
- 2- Point sur les dossiers d'actualité fédéraux
- 3- Actions des syndicats, des commissions fédérales et S3C
- 4- Délégations régionales, réunions régionales et salons
- 5- Congrès 2014
- 6- Etat financier
- 7- Questions diverses

Patrick Broud accueille les administrateurs et donne état des pouvoirs et des excusés. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 10h.

1- Approbation du PV du CA du 19 juin 2014

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 juin est adopté à l'unanimité sans observation.

2- Point sur les dossiers d'actualité fédéraux

Patrick Broud donne état des dossiers d'actualité fédéraux.

➤ Ecotaxe

Le péage de transit poids lourds (qui devait remplacer l'écotaxe) a été repoussé sine die par Ségolène Royal. On parle maintenant de taxe supplémentaire sur le prix du gasoil d'un montant de 5 cts par litre.

➤ Classement des véhicules

Afin de favoriser le passage en VASP Travaux des véhicules professionnels répondant à certains critères, le Ministère des Transports a élaboré deux procédures et une note d'information a été envoyée aux adhérents le 14 Août afin de les accompagner dans ce processus. A ce jour, la note semble avoir été bien intégrée et appliquée par les entreprises du secteur. Quelques questions ont été remontées au niveau de la fédération. Il s'agit essentiellement de demandes de conseil sur le choix entre les deux procédures.

Les prestations de modification de l'immatriculation sont de l'ordre de 170€/200€.

Patrick Broud demande aux constructeurs présents et aux prestataires comment se passe cette modification de classement. Les constructeurs indiquent que cela se passe normalement et que les dossiers se traitent assez rapidement et du côté des prestataires, il n'y a pas de point particulier à signaler.

Pour l'immatriculation des nouveaux véhicules, le Ministère avait annoncé un projet d'arrêté à paraître avant la fin de l'année 2014 visant à abandonner la procédure de RTI pour les VASP Travaux et lui substituer la procédure de la réception sur titre pour les carrossiers habilités UTAC. La FNSA devait être consultée sur le projet d'arrêté au cours du second semestre 2014, mais à ce jour aucun document n'a encore été reçu.

➤ Amiante

Comme décidé lors du dernier Conseil d'Administration, Patrick Broud indique qu'un petit groupe de travail restreint sur les travaux en hygiène immobilière a été constitué. Ce groupe de travail est co animé par Guy Eveilleau et Daniel Berthe.

Il s'est réuni le 3 novembre et a défini un programme de travaux qui est le suivant.

Il s'agira tout d'abord de recueillir des modes opératoires réalisés par les entreprises de la profession en vue d'élaborer un document standard sur la conduite à adopter en présence de matériaux pouvant dégager des fibres.

Un rapprochement avec l'OPPBTP sera également effectué afin de savoir si la profession peut proposer des chantiers dans le cadre du projet CARTO bien que la FNSA ne soit pas un syndicat du BTP signataire de la convention avec l'OPPBTP.

Un premier contact a été établi avec Patrick Richard directeur technique de l'OPPBTP le 7 novembre qui s'est montré ouvert à la discussion et une rencontre est prévue lors du salon Pollutec.

3- Actions des syndicats, des commissions fédérales et S3C

3-1 Syndicats

Patrick Broud propose de passer aux actions des syndicats et donne la parole à Daniel Flamme pour le SNEA.

➤ SNEA

Concernant l'actualité sur le domaine de l'assainissement, Daniel Flamme indique qu'elle est premièrement marquée par la sortie de la norme européenne NF EN 14654-1 relative à l'entretien des réseaux d'assainissement et pour laquelle le SNEA a décidé de se doter de tous les moyens de communication disponibles pour en faire la promotion auprès des donneurs d'ordre.

Un communiqué de presse a été rédigé et a été repris 3 fois dans la presse spécialisée. De plus, un article de 8 pages est en cours de rédaction pour le magazine Réseaux VRD.

Enfin, une web conférence d'une heure trente à laquelle pourront participer gratuitement tous les adhérents se tiendra début décembre et 4 présentations orales lors de grandes manifestations nationales dont Pollutec sont actées. Si le syndicat est conscient des limites y compris techniques de cette norme, il souhaite toutefois s'en servir comme outil de promotion des travaux fédéraux et continuer à accroître sa visibilité.

L'entretien des centres de lavage est le second point relatif à l'assainissement. La tenue du dernier Conseil d'Administration sur St Malo le 12 septembre a permis d'assister à une démonstration d'entretien de ces ouvrages mais également de visiter le centre de traitement des déchets hydrocarbonés de l'entreprise EVTV qui accueillait le syndicat pour l'occasion.

Bien que le CNPA (Centre National des Professionnels de l'Automobile) qui regroupe les gérants de centres de lavage n'ait finalement pas fait le déplacement, une rencontre entre les collaborateurs a permis d'acter la réalisation conjointe d'une brochure sous forme de guide-mémento de 6 pages.

Une première trame devrait être disponible début 2015 et la sortie de la plaquette est prévue pour le prochain congrès.

Au sujet de ces installations de lavage, Daniel Flamme précise que la profession a appris que le CNPA faisait une différence entre « centres de lavage » et « aires de lavage », les premiers étant ouverts au public mais pas les seconds.

Pour conclure sur l'assainissement, la mise en production de pictogrammes détrompeurs visant à aider les opérateurs sur le terrain à identifier les interventions à effectuer, a été lancée.

Cinq pictogrammes ont été retenus : lavage HP, pas de lavage HP, pompage, pas de pompage, pas de descente dans l'ouvrage dont les visuels seront mis à la disposition des industriels fabricants de solutions d'assainissement pour apposition sur leur produit.

Bien qu'envisagée initialement pour les micro stations dans le cadre de l'ANC, cette démarche sera également proposée aux fabricants de l'ISGH (séparateurs) et de STORM (Structures Alvéolaires Ultra Légères).

Une communication sur ce point est prévue dans le prochain numéro d'Hydroplus.

Pour le domaine de l'hygiène immobilière, la profession participera au Salon Parasitec du 19 au 21 novembre. Pour la promouvoir, une page de publicité a été insérée dans le guide congressistes et un kakémono spécifique a été créé.

Avant de terminer, Daniel Flamme demande à Florence Lievyn de faire un point sur l'évolution de l'IFAA. Celle-ci indique que ce syndicat, qui regroupait les fabricants de dispositifs d'ANC, a décidé d'étendre sa compétence sur toute la filière ANC en y adjoignant sous forme de collège les concepteurs et les services d'entretien. Le Conseil d'Administration demande au SNEA ainsi qu'au SYNABA d'en suivre l'évolution.

Patrick Broud remercie Daniel Flamme et passe la parole à Yann Madeline pour le SMI2D.

➤ **SMI2D**

Concernant SMI2D, Yann Madeline indique que les travaux et actions relatifs à la maintenance industrielle se font par le biais de S3C et qui sera évoqué par Stuart Harwood au point suivant de l'ordre du jour.

Pour la collecte des déchets dangereux en vrac et après une activité en constante diminution depuis une dizaine d'année, on note maintenant une certaine stabilisation des acteurs sur le marché. Un des vecteurs de cette stabilisation est le démantèlement et la dépollution dont la porte d'entrée se fait sur les déchets dangereux.

Au niveau ADR, le « Guide des bonnes pratiques ADR de la profession » élaboré par la FNSA et la FNADE a été révisé aux vues des évolutions introduites par l'ADR 2015 et dont la nouvelle édition sortira pour le salon Pollutec.

Les principaux points modifiés par rapport à la version précédente concernent les emballages vides (contraintes relatives à l'utilisation du nouveau code ONU 3509) et les emballages vides souillés. Le chapitre relatif aux piles et batteries a également été développé et les nouvelles obligations du conseiller à la sécurité suite aux modifications de l'arrêté TMD du 29 mai 2009 introduites.

Concernant la REP DDS, l'extension du champ de la filière pour les déchets assimilés n'est plus pour le moment à l'ordre du jour. Par contre, l'arrêté produit va sans doute être révisé pour y adjoindre quelques déchets qui étaient très similaires à ceux présents dans le premier arrêté mais qui n'y avaient pas été inclus.

Patrick Boud remercie Yann Madeline et passe la parole à Gilles Giora pour le SYNCRA.

➤ **SYNCRA**

Au niveau des travaux techniques, Gilles Giora indique que le nouveau guide technique ASTEE pour la réception des réseaux neufs est terminé. Il est en phase de maquettage avant impression et sa sortie est programmée pour Pollutec. Il sera tiré à 1000 exemplaires avec une diffusion par le biais de l'ASTEE et par le biais du SYNCRA. Il remplacera les précédents guides datant de 2005 comme référence technique des auditeurs COFRAC.

Par ailleurs, la révision de la norme EN 1610 est également terminée et on est en attente du vote formel et de sa publication.

Pour présenter ces nouveaux textes, le SYNCRA coorganise avec l'ASTEE une demi-journée technique à Pollutec le 4 décembre matin dont le thème est : « Gestion et pérennité des réseaux d'assainissement : Evolutions normatives en matière de contrôle et conséquences »

Comme indiqué lors du dernier Conseil d'Administration FNSA, la commission technique du syndicat a été réactivée. Elle va tenir sa 3ème réunion la semaine prochaine et travaille sur l'élaboration de QCM pour les opérateurs et sur les 3 types de contrôle. Il est également prévu de rédiger des QCM pour les responsables techniques.

Au niveau des groupes de travail ASTEE, le syndicat proposera de nouveaux thèmes pour le groupe fiabilité des réseaux et participe aux groupes de travail charte qualité et gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement.

Pour mémoire, et concernant ce dernier, il vise à l'élaboration d'un document de référence destiné aux collectivités locales pour les aider dans la mise en place de leurs obligations réglementaires en matière de gestion de leur patrimoine.

Lors des journées techniques organisées par l'ASTEE sur cette thématique les 7 et 8 octobre 2014 à Lyon et qui a rassemblé près de 200 personnes, Marielle Jansson Charrier et Bernard Nucci ont fait une intervention sur le rôle du contrôle dans la pérennité des réseaux et Ludovic Seraille a présenté la nouvelle norme NF EN 14654-1 relative à l'entretien des réseaux.

Patrick Boud remercie Gilles Giora et passe la parole à Marie-Chantal Maugenest pour présenter les travaux du SYNABA en l'absence de Christine Berard excusée.

➤ SYNABA

La préparation des Assises de l'ANC qui se sont tenues à Alès les 8 et 9 octobre dernier a beaucoup occupé le syndicat au début du second semestre. Près de 10 administrateurs et adhérents sont intervenus lors de cette manifestation qui a rassemblé plus de 1100 personnes.

Ces journées ont également été l'occasion de diffuser le 1^{er} numéro du journal interne du SYNABA, « le Concepteur », et de mettre à disposition la plaquette syndicale relative à l'assurance décennale des concepteurs.

L'affichage sur le stand de la réponse ministérielle relative à l'impossibilité de prescription par les SPANC n'a pas manqué d'attirer l'attention au même titre que l'article paru dans Spanc Info sur ce sujet.

Les nombreux travaux techniques engagés ces dernières années, notamment en ce qui concerne la normalisation, touchent à leur fin. Le lancement de l'enquête publique pour les normes relatives à l'infiltration des eaux usées épurées, pour la conception des installations d'assainissement non collectif et pour leur entretien devrait être effectif au 15 décembre, mais la parution de ces textes n'est pas prévue avant fin 2015.

Si l'activité du syndicat reste soutenue, celle des adhérents sur le terrain ne suit pas forcément cette tendance. Trois adhérents ont d'ores et déjà fait part du non renouvellement de leur adhésion pour 2015, soit dû à l'arrêt de leur activité ou encore à une volonté de diversification ne plaçant plus l'assainissement au cœur de leur préoccupation. Toutefois, les demandes d'adhésion de nouvelles structures continuent d'arriver au syndicat (sept nouvelles demandes suite au salon d'Alès), même si l'ouverture des statuts de l'IFAA (historiquement syndicat de fabricants) aux acteurs de la conception fait craindre un certain recul. Un courrier à ce sujet a été adressé par la présidente du SYNABA au président de l'IFAA.

Enfin Marie-Chantal Maugenest signale qu'Aquatiris, adhérent du syndicat, passera sur M6 le 23 novembre dans le cadre de l'émission D&CO pour présenter un système d'assainissement encore peu connu : la phytoépuration.

Patrick Broud remercie Marie-Chantal Maugenest et passe la parole au SYFFA.

➤ SYFFA

Le pôle FNSA/SYFFA représente une superficie de près de 1200 m² avec 10 sociétés exposantes + le stand FNSA/SYFFA.

Le stand FNSA/SYFFA étant plus grand que prévu à l'origine, celui-ci comprendra également un espace pour S3C. Si sur les documents du salon ces trois entités seront dissociées, physiquement elles ne constitueront qu'un seul espace de près de 40 m².

Patrick Broud passe ensuite la parole à Damien Becquet pour APLICA.

➤ APLICA

Damien Becquet indique que l'association continue à progresser et qu'elle regroupe aujourd'hui 61 adhérents (sur environ une centaine d'installations que compte la France) et est la 2^{ème} association européenne en terme de nombre d'adhérents après l'Allemagne.

L'activité la plus importante des entreprises est celle relative à l'alimentaire.

Les travaux de l'association se font notamment au travers de 3 commissions, la commission alimentaire, la commission sécurité avec la formation et les travaux en espaces confinés et la commission des statuts et du règlement intérieur.

En matière de sécurité, l'envoi d'un formulaire est prévu pour recueillir des éléments concernant les accidents survenus dans la profession.

Patrick Broud remercie l'ensemble des présidents de syndicats pour ces synthèses de leurs travaux et passe la parole aux présidents des commissions fédérales.

3-2 Commissions

➤ Commission sociale et formation

Frédéric Vernhes fait tout d'abord le point sur les dossiers sociaux nationaux.

Concernant la pénibilité, les décrets relatifs au compte personnel de prévention de la pénibilité ont été publiés au JO. Sur les 10 facteurs de pénibilité identifiés par la loi du 20 janvier 2014, quatre seuils devront être pris en compte dès le 1^{er} janvier 2015, à savoir les activités en milieu hyperbare, le travail de nuit, le travail en équipes successives alternantes et le travail répétitif. Une circulaire fédérale a été envoyée aux adhérents afin de préciser les modalités d'acquisition de points, de gestion et de financement du compte pénibilité.

Le Sénat, qui a changé de majorité, a voté une suppression du dispositif. Toutefois, il y a peu de chances que cela soit confirmé par l'Assemblée Nationale.

Concernant la complémentaire santé, il est rappelé que les entreprises devront l'avoir mise en place, au plus tard le 1^{er} janvier 2016. Un décret du 8 septembre 2014 détaille le contenu du panier minimum de couverture sociale ainsi que les conditions dans lesquelles certains salariés peuvent être dispensés d'adhésion.

Au niveau de la branche, la négociation démarrera en 2015 pour une mise en place le 1^{er} janvier 2016.

Un autre point à signaler concerne, l'avenir des branches professionnelles.

Lors de la troisième conférence sociale des 7 et 8 juillet 2014, le gouvernement a décidé d'engager des travaux de rationalisation des branches professionnelles. François Rebsamen a lancé le 22 septembre le chantier visant à faire passer le nombre de branches professionnelles de 700 à 100 dans dix ans avec examen dès l'année 2015 de près de 200 branches parmi les moins actives.

Dans ce cadre, il est prévu de se rapprocher des 3D pour connaître leur politique et leur souhait sur l'avenir de leur branche en matière conventionnelle.

Concernant les négociations sociales de branche, les partenaires sociaux se sont réunis le 21 octobre 2014.

Un accord de branche sur le contrat de génération a été ouvert à la signature qui a d'ores et déjà été signé par la CGT, la CFTC, FO et la CFE-CGC. Sont encore en attente du retour, l'UNSA et la CFDT.

Lors de cette réunion, le bilan annuel de branche de l'année 2013 a été présenté et validé en séance. Les données restent stables sur les trois dernières années mais il est à noter les points principaux suivants : augmentation de la représentativité du bilan, diminution des effectifs dans la branche, diminution du taux de fréquence et de gravité en matière d'accident du travail, augmentation de l'absentéisme.

La prochaine réunion de la commission paritaire est prévue le 10 décembre 2014 et comprendra une présentation aux partenaires sociaux, des travaux fédéraux en matière d'hygiène et sécurité.

Enfin concernant le CQP, les référentiels ont été testés sur site auprès de professionnels et le dossier d'inscription au registre national des certifications professionnelles devrait être déposé avant la fin de l'année.

Patrick Broud remercie Frédéric Vernhes et passe la parole à Daniel Berthe pour la commission technique et sécurité et Qualitass et à Stuart Harwood pour S3C.

➤ **Commission technique et sécurité**

Concernant la commission technique, une réunion s'est tenue le 4 septembre sur l'analyse des accidents intervenus depuis un an et de nouveau il est fait appel aux retours d'expérience sur le sujet. Lors de cette réunion, un point a également été fait sur l'évolution des différents dossiers.

Pour le dossier séparateurs hydrocarbures, les préconisations de la profession ont été reprises pour partie par l'AFNOR au niveau de la norme les concernant.

Pour le CATEC, la montée en puissance est encore difficile, les contraintes imposées pour être formateurs étant importantes puisque nécessitant une expérience de 3 ans. Il est à noter que le BTP a rejoint la démarche et que plusieurs lieux de formation sont en projet, un égout école sur Lyon et un autre sur Nancy.

➤ **Qualitass**

Au niveau de Qualitass, il n'y a pas eu de nouvelle réunion de la commission d'attribution depuis le dernier Conseil d'Administration et la prochaine est programmée le 9 décembre.

Les premiers dossiers Qualitass Immo arrivent et les entreprises commencent à rentrer dans la démarche notamment au moment du renouvellement.

Depuis le début de l'année, 9 audits ont été réalisés et 4 sont en cours ce qui portera à 13 le nombre d'audits en 2014.

S3C (Système de Certification, Compétence et Conformité)

Concernant S3C, Stuart Harwood indique que l'activité est très dense depuis le mois de septembre avec des sessions d'examens tous les 15 jours et les 8 centres d'examen ont fonctionnés.

Pour donner quelques chiffres, en 2013, 197 examens avaient été réalisés et pour 2014, il y en a eu à ce jour 480 d'effectués et 220 autres sont programmés d'ici la fin de l'année. A ceci s'ajoute, 675 examens qui n'ont pu encore être réalisés et près de 1000 en plus en préinscription.

Face à cet afflux de demandes, S3C est en cours de renforcement des équipes d'examineurs et contrôleurs pour permettre de faire plusieurs examens en parallèle.

Stuart Harwood indique également que Total a maintenu la date du 1^{er} janvier 2015 comme échéance pour cette exigence et que des discussions sont en cours pour la prise en compte des personnes préinscrites.

La très forte montée en puissance de S3C, qui va sans doute perdurer, amène la structure à réfléchir rapidement à son organisation pour faire face à la demande.

4- Délégations régionales, réunions régionales et salons

➤ Délégations régionales

Patrick Broud indique que la dernière mise à jour de la liste des délégués régionaux date de 2011 et que depuis lors, certains ont changé de société, ont pris leur retraite etc. et qu'il est donc nécessaire de la revoir et de compléter les postes vacants.

Marc Olivier Houel demande quel est le rôle et la mission des délégués régionaux. Patrick Broud indique que celui-ci avait été revu lors du congrès de Marcoussis en 2008 avec le nouveau découpage des délégations et demande à Florence Lievyn qui est en charge de l'animation des régions d'en rappeler les grands points.

Les délégués régionaux ont pour mission de représenter la profession localement auprès des pouvoirs public et partenaires privés, promouvoir les actions de la profession et participer aux travaux régionaux (plan de gestion départementale des déchets, charte de qualité, ...), informer la FNSA des difficultés rencontrées sur le terrain par les entreprises adhérentes, rechercher de nouveaux adhérents etc... Pour ce faire, ils disposent de l'assistance des permanents de la FNSA et sont chargé d'organiser au moins 1 réunion régionale chaque année.

La liste des délégués actuels est distribuée et complétée en séance.

Sur les délégations ci-dessous, les modifications suivantes sont actées ou confirmées:

Pays de Loire : Loic Durandeu (Sanitra Fourrier) en remplacement de Pierre Loic Berthon et un représentant de Sarp Ouest (dont le nom a été fourni par Marc Olivier Houel après la réunion et il s'agit de Paul Guillet)

Auvergne : Aurélie Potel (Apicc) en remplacement de Serge Potel

Rhône Alpes : Ajout d'un délégué : Boris Drean (Sarp Méditerranée) en plus des délégués actuels Jean-Jacques Bonnefond (SRA SAVAC) et Ludovic Seraille (JB Bonnefond)

Paca Ouest : Olivier Taxil (Fayence Assainissement)

Alsace Lorraine : Laurent Chevalier (Sanest) en remplacement de Roland Kugler

Quelques délégations sont encore à compléter ou à confirmer, il s'agit de :

Picardie : un représentant de Sarp Picardie (nom à proposer par Yann Madeline) en remplacement de Patrick Bidard parti à la retraite.

Bretagne : Franck Rolland (NPI) (en attente de son accord)

Champagne-Ardenne : A voir avec Laurent Barbieri concernant le représentant SOGESSAE.

Une fois cette actualisation finalisée, la nouvelle liste des délégations régionales sera diffusée à l'ensemble des adhérents et mise à jour sur le site de la FNSA.

Patrick Broud demande ensuite à Florence Lievyn de faire un point sur les réunions régionales.

➤ Réunions régionales et salons

Réunions régionales

Depuis le dernier Conseil d'Administration, une réunion régionale s'est tenue le 8 octobre en Languedoc-Roussillon, dans le cadre des Assises de l'ANC et a réuni une dizaine de personnes. Lors de celle-ci, des dysfonctionnements persistants dans la mise en œuvre et le suivi des personnes réalisant les vidanges en ANC ont de nouveau été constatés et les services Polices de l'eau seront une nouvelle fois contactés et alertés de cette situation.

Comme chaque année, le Carrefour de l'Eau de Rennes fin janvier sera l'occasion de réunir la Délégation Bretagne et les adhérents de Champagne-Ardenne pourraient se réunir sur Troyes l'an prochain à l'occasion de la 12^{ème} édition des assises de l'ANC.

Salons

Au niveau des salons, Aqua territorial qui est positionné sur la thématique de l'assainissement au sens large s'est tenu à Mulhouse les 24 et 25 septembre. Il s'agissait de sa seconde édition mais il n'a pas accueilli l'ensemble des visiteurs qui étaient escomptés.

S'il a permis à la FNSA de se positionner au travers de deux conférences (Bernard Nucci et Florence Lievyn) et de partager un stand avec les adhérents locaux, la pertinence de renouveler cette participation sur les mêmes bases se pose.

Les Assises de l'ANC ont eu lieu les 8 et 9 octobre à Alès et a accueilli plus de 1100 personnes. La FNSA y avait une excellente visibilité avec 11 interventions dans les conférences et un stand de 18m² partagé avec les adhérents. Plusieurs demandes d'adhésion au SYNABA ont été reçues suite à cette manifestation. La prochaine édition se tiendra sur Troyes les 14 et 15 octobre 2015.

Pour les prochains salons : celui de Parasitec se tiendra du 19 au 21 novembre à la Porte de Champerret où la FNSA exposera pour la 1^{ère} fois en mettant en avant les prestations de ses adhérents en matière d'hygiène immobilière.

5- Congrès 2014

Salon POLLUTEC (2 au 5/12/2014- Eurexpo Lyon)

Le pôle FNSA/SYFFA sera situé dans le hall 1 et le stand commun FNSA/SYFFA/S3C porte les numéros D037, D039 et D040.

Manifestations FNSA organisées.

- Le mercredi 3/12 après-midi de 16h à 18h (Salle Lumière 9) se tiendront les assemblées générales de la FNSA et des syndicats affiliés suivi d'un diner à l'espace tête d'or avec animation casino.
- Le jeudi 4/12 matin (Salle Lumière 11) le SYNCRA et l'ASTEE organisent une demi-journée technique sur le contrôle des réseaux.

- Le jeudi 4/12 de 14h05 à 14h50 sur le Forum B (déchets), le SNEA organise avec l'AFNOR une présentation et de la nouvelle norme curage 14654-1 et son apport pour les maitres d'œuvre et les maitres d'ouvrage.

Concernant le congrès 2015, le SYFFA demande quelles dates sont envisagées car celui-ci sera doublé de FNSA Expo comme tous les deux ans et les constructeurs souhaiteraient si possible juin.

Patrick Broud indique que le congrès 2015 sera également celui des élections des syndicats et de la fédération et que le congrès 2014 se tenant en décembre, il est difficile de le prévoir au printemps 2015, soit 6 mois après, pour des questions d'organisation et de délai.

La date est donc plutôt à l'automne et pour mémoire, hormis celui de Dinard en mai 2006 et celui de château Giscours en juin 2012, les congrès se sont toujours tenus à l'automne depuis 2006 y compris lorsqu'ils étaient organisés conjointement avec FNSA expo. (Pour mémoire, les dates des précédents congrès ont été les suivants: 19 septembre 2013 avec FNSA Expo à Beaune, 26 octobre 2011 avec FNSA Expo à Metz dans le cadre des assises de l'ANC, 1^{er} décembre 2010 à Lyon Eurexpo, 7 octobre 2009 avec FNSA Expo au Mans, 23 octobre 2008 à Marcoussis, 25 octobre 2007 avec FNSA Expo à Cahors dans le cadre des assises de l'ANC.)

Concernant le lieu de ce congrès, la ville de Deauville est évoquée pour fin septembre ou début octobre ou encore conjointement avec les assises de l'ANC qui ont lieu à Troyes les 14 et 15 octobre.

Enfin, concernant la session parisienne de Pollutec, celle-ci disparaît en 2015 au profit de WE World Efficiency et sera tournée vers la prévention et la préservation sous trois thèmes : WE for climat, WE for cleantech innovation et WE for ressources (et cette dernière en partenariat avec FEDEREC). Dans ce nouveau cadre, la place de la FNSA ne semble plus évidente et il conviendra donc de s'interroger sur la pertinence de sa participation ou non à cette manifestation.

6- Etat financier

En matière financière, Philippe Maillot indique qu'il n'y a pas de remarque particulière à signaler concernant le suivi du budget. Par contre une douzaine d'entreprise sont en retard de paiement de leur cotisation et ont été relancées par lettre RAR. Les montants en cause représentent un somme de l'ordre de 20 000 €.

7- Questions diverses

➤ GEIDE

En l'absence d'Yves Madeline excusé, Clothilde Pelletier fait un point sur le GEIDE. Depuis le mois de septembre, le GEIDE s'est adjoint les services d'un consultant pour une durée de 6 mois. L'objectif est de faire connaître et promouvoir le GEIDE par le biais notamment des guides sur les 5 typologies de catastrophes réalisés, et de susciter des adhésions pour avoir les moyens d'agir.

A l'occasion d'une question posée par un adhérent sur les exutoires des eaux d'inondation, Marc Olivier Houel a proposé des axes de réflexion et d'actions pour le GEIDE qui sont présentés en séance et qui ont été vus lors du dernier CA de la structure.

➤ **Nouveau dossier de demande d'adhésion FNSA**

Lors de la dernière réunion du CODIR le projet de nouveau dossier de demande d'adhésion a été revu en vue de l'alléger en regroupant notamment toutes les questions relatives aux véhicules.

➤ **Présence de la FNSA dans les réseaux sociaux (Twitter)**

Lors du dernier Conseil d'Administration, la présence de la FNSA sur les réseaux sociaux a été évoquée.

Pour rappel, Twitter est un réseau social qui permet de diffuser des messages et de toucher des cibles diverses et variées et beaucoup de fédérations ou organismes y sont désormais présents.

C'est un outil de communication et d'influence et l'information étant de 140 caractères seulement nécessite d'être concis.

Après discussion, il est décidé que la FNSA s'inscrive sur Twitter et de n'y diffuser que des éléments très factuels.

Florence Lievyn est chargée de proposer et rédiger les messages à diffuser qui seront supervisés par Yann Madeline pour le CODIR.

➤ **Demande d'adhésion**

- L'acceptation de l'adhésion d'EIFFEL Industrie (pour SMI2D) suite à sa rencontre avec le délégué régional est confirmée
- La demande d'adhésion de Derichebourg Services Industries (pour SMI2D) est acceptée.

Avant de clore le présent Conseil d'Administration, Patrick Broud demande aux administrateurs leur ressenti au niveau conjoncturel. Globalement, les administrateurs indiquent qu'après un début d'année très difficile, le quatrième trimestre s'avère nettement meilleur ce qui permettra sans doute d'aboutir à une année moyenne.

Sans autre point à l'ordre du jour ni question diverse, Patrick Broud lève la séance à 13h en remerciant les administrateurs de leur participation et en donnant rendez-vous à tous au Congrès fédéral sur le salon Pollutec.
